

## **Solidarité avec les Ukrainiens : la Fondation de France se mobilise**

**Plus de 400 000 Ukrainiens ont dû quitter leur foyer pour fuir l’offensive militaire qui frappe leur territoire. En coordination avec plusieurs fondations européennes, la Fondation de France mobilise dès aujourd’hui 300 000 euros et lance un appel à dons pour renforcer son action et apporter une aide d’urgence aux besoins vitaux de milliers de familles.**

Depuis plusieurs jours, des centaines de milliers de personnes cherchent à quitter leur pays et à trouver refuge en Pologne, en Roumanie et en Hongrie notamment. L’aide internationale s’organise pour porter secours à ces familles.

### **La Fondation de France se mobilise pour aider les familles ukrainiennes contraintes de quitter leur pays**

La Fondation de France lance un appel à la solidarité pour aider les milliers de familles ukrainiennes contraintes de quitter leur pays. Les dons seront notamment utilisés pour aider les associations implantées localement en Pologne et en Roumanie à apporter leur soutien et accueillir les familles obligées de fuir leur pays.

La Fondation de France agit en concertation avec ses partenaires européens du réseau EFC (European Foundation Center), et notamment du programme EPIM\*, programme européen pour l’intégration et la migration, créé en 2005 et qui regroupe 25 fondations européennes. Mobilisé depuis plusieurs jours, ce réseau identifie les besoins prioritaires sur le terrain et les associations à même d’y répondre rapidement et efficacement.

#### **Pour soutenir cette action, il est possible de faire un don :**

**Par chèque bancaire libellé à l’ordre de :**

Fondation de France – Solidarité avec les Ukrainiens  
60 509 CHANTILLY CEDEX

**En ligne :** [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) (don sécurisé)

\*EPIM = European Programme Integration and Migration du NEF (Network of European Foundations)

*La Fondation de France intervient en post-urgence depuis plus de trente ans. Elle a été l’un des acteurs majeurs après le tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, le séisme en Haïti en 2010 et au Népal en 2015, les ouragans aux Antilles en 2017 ou encore les explosions à Beyrouth en 2020. Dans toutes ces catastrophes, un seul objectif : répondre aux besoins prioritaires des personnes en s’appuyant notamment sur les associations locales. La Fondation de France assurera aussi longtemps qu’il le faudra le suivi des projets soutenus. Les informations sur les actions menées et les bilans seront mis en ligne sur le site internet [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)*

**Contacts presse :** Fondation de France – Agathe Djelalian – [presse@fdf.org](mailto:presse@fdf.org) / 07 86 48 75 82 – Laura Crépin 07 85 93 55 61  
The desk - Laurence de la Touche - [laurence@agencethedesk.com](mailto:laurence@agencethedesk.com) / 06 09 11 11 32